

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce vendredi 4 avril 2008, Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, s'est rendue au Mont-Beuvray pour remettre à Bibracte le label GRAND SITE DE FRANCE® dans le cadre de la semaine du développement durable. Ce label récompense l'excellence du travail mené par l'EPCC Bibracte dans la gestion du site de Bibracte Mont-Beuvray.

Elle a été accueillie sur place par Jacques Fournet, président de Bibracte, et Gérard Voisin, président du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et député de Saône-et-Loire. Jean-Yves Caullet, vice-président du Conseil Régional de Bourgogne, Arnaud Montebourg, président du Conseil Général et député de Saône-et-Loire, Christian Paul, ancien Ministre, président du Parc Naturel Régional du Morvan et député de la Nièvre et Jean-Paul Anciaux, député de Saône-et-Loire, assistaient également à cet événement sous un ciel et un soleil radieux.



À cette occasion, la Ministre a réaffirmé sa ferme volonté de poursuivre la politique Grands sites, qui, en 2008, s'est notamment traduite par une augmentation substantielle du budget alloué aux opérations de réhabilitation des Grands sites, et d'inscrire dans la durée le soutien du ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) au Réseau des Grands Sites de France.

Gérard Voisin, président du RGSF, a souligné que cette politique Grands sites est fortement demandée et soutenue par les collectivités territoriales et qu'il souhaitait qu'une réflexion soit engagée pour la conforter.

Jacques Fournet, président de Bibracte Mont-Beuvray, a chaleureusement remercié la Ministre pour sa présence, qui donne à Bibracte une motivation supplémentaire pour poursuivre ses orientations. Il a rappelé que ce label n'est pas une fin en soi et qu'il était conscient des responsabilités de Bibracte dans un contexte de prise en considération toujours plus importante des préoccupations écologiques.

A l'issue de cette cérémonie Mme Nathalie Kosciusko-Morizet a souhaité que les labellisations se poursuivent, et espère pour la fin de l'année la labellisation du Syndicat mixte gestionnaire de la baie de Somme.

Elle a enfin dévoilé l'œuvre créée par Bernard Dejonghe pour symboliser les valeurs du label GRAND SITE DE FRANCE®. Avec le soutien de la Fondation Gaz de France, une édition originale de cette œuvre est déposée dans chaque site labellisé.



*Un voyage de presse à Bibracte sera proposé aux journalistes dans le courant du mois de mai 2008.*

*Informations et inscriptions auprès de Raphaël Wolff – Alambret Communication au 01.48.87.70.77.*

**Contacts presse :**

**BIBRACTE**  
Raphaël Wolff – Alambret Communication  
01 48 87 70 77  
[raphaelw@alambretcommunication.com](mailto:raphaelw@alambretcommunication.com)

**RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE**  
Ericka Rolin  
06 80 38 16 33  
[ericka.rolin@terranuna.com](mailto:ericka.rolin@terranuna.com)